

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 9

Rubrik: La boîte aux lettres des abonnés
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mima tzouja tyè na choma dè 1400 fran.
Vo, payijan, vouêrdâdè intche-vo hou
bilyè è che duch'a on-n-an è on dzoua
nyon lè vo-j-a rèhynmâ cheron por vo...
La chèanthe l'è lévâye.

Djan-di-Tenêvro.

Vocabulaire

Hyemin dou Grejalê	<i>Clément du Groseiller</i>
on chatzotè, chatzè	<i>un petit sac</i>
le pochyin	<i>le souci</i>
plyoratchi (plyorâ)	<i>pleurnicher</i>
dzemâ to le chinvré-	<i>geindre toute la</i>
dzoua	<i>sainte journée</i>
ithre din on galè	<i>être dans une belle</i>
papè	<i>purée, dans de</i>
	<i>beaux draps</i>

— *Et dans ce petit sac, combien y a-t-il ?*

— *1300 francs, tout juste.*

— *Eh bien, dit le juge de paix, voict ce que j'ai à vous dire : ce petit sachet qui contient treize billets ne saurait être le vôtre, Clément ! Une somme de 1300 francs n'est assurément pas la même chose qu'une somme de 1400 fr. Vous, paysan, gardez chez vous ces billets et si d'ici une année personne ne vous a réclamé ce montant, ces billets seront pour vous. La séance est levée...*

pâ rintyè

avarihyâ, avâro

l'uchyè

pas seulement

avare

l'huissier

La BOITE AUX LETTRES des abonnés

Des nouvelles... du Canada

Eh bien oui, là, nous avons des abonnés jusqu'au Canada, et qui font les mots croisés du *Conteur* encore...

Nous n'en voulons pour témoignage que cette aimable missive de M. Paul Châtenay, gagnant d'un « abonnement transmissible » et qui nous écrit entre autres :

Vos mots croisés sont les plus spirituels et les plus ardues de ceux que j'ai sous la main dans d'autres publications. Je n'en veux pour preuve que la remarque candide et spontanée de ma femme, à qui je donnais la réponse à un mot. C'était un problème d'un ancien numéro d'octobre 1949, je crois, que je n'avais pas terminé par manque de temps ou peut-être par... manque d'imagination. Il s'agissait de trouver la définition de « gagne-petit ». Soudain la réponse lumineuse m'est apparue au cerveau qui fumait sous l'effort : « forceps ! » Et ma femme à qui je venais de communiquer ma découverte, de déclarer : « Ça c'est vraiment trop tiré par les cheveux ! »

Paul Châtenay.

Un ban cantonal pour cet ami lointain.

A propos... de « Petits propos »

Nous avons reçu de M. l'abbé F.-X. Brodard, d'Estavayer-le-Lac, un de ces mots qui font plaisir :

Cher Monsieur,

C'est toujours avec plaisir que je lis cher « Conteur ». Pleinement d'avis avec C.-F. Landry : Le patois peut servir — et doit servir — à conter autre chose que des histoires pour rire et surtout que des histoires lestes : on ne les aime pas dans nos villages. Dru ne veut pas dire sale : il y a de la différence. Le patois est dru, cru parfois, mais pas polisson ni pornographe. Ce secteur est strictement réservé, comme celui du cambriolage ou de l'inconduite. Mais pas d'accord avec C.-F. Landry pour l'orthographe. J'écris Kake-likou et non caquelicou. K = le son c : toujours la même lettre pour le même son. Sinon on n'en sort pas. Quant à la phrase « Lé-z'efa, ke lou fa ré tyè medzi = les enfants (littéralement) qu'il ne leur fait rien quoi manger, donc qui mangent n'importe quoi et non « à qui un rien sert de de prétexte à manger... »